

Même si j'ai qualifié de budget le discours que nous a servi le ministre hier soir, il ne s'agit vraiment pas d'un budget à proprement parler. Le ministre a reconnu que le gouvernement n'était pas du tout d'accord avec les provinces productrices sur la hausse du prix du pétrole prévue dans ce budget. Il n'a pas obtenu leur accord au sujet du nouvel impôt sur les recettes supplémentaires que ces hausses de prix apporteront aux sociétés pétrolières. Comme je l'ai dit hier soir, cet impôt n'est même pas décrit dans l'exposé budgétaire. Il ne figure pas dans la motion des voies et moyens.

Donc, nous ignorons encore deux des facteurs fondamentaux sur lesquels se base ce budget conservateur. Ils sont purement hypothétiques. Autrement dit, on nous demande de nous prononcer sur un document hypothétique, un document fantôme que le ministre qualifie de budget.

Le ministre dit qu'il va présenter l'année prochaine un nouveau projet de loi au sujet de ce nouvel impôt sur les recettes énergétiques.

Une voix: Il ne sera plus là.

M. Gray: En admettant qu'il soit là quelques mois encore l'année prochaine, il le fera, bien qu'il se soit plaint que, sous prétexte de tout harmoniser, les libéraux présentaient des exposés budgétaires plus d'une fois par an. Si ce budget n'harmonise pas tout, il montre tout au moins que le gouvernement conservateur est en complet désaccord avec tout, qu'il est incapable de diriger l'économie canadienne. Ce document est l'exemple par excellence de l'incapacité et de l'impéritie du gouvernement conservateur quand il s'agit de diriger et de gouverner.

Le ministre a déclaré dans son exposé qu'il prendrait des mesures de façon à rendre le budget moins secret que dans le passé. Voyons ce qu'il a déjà fait à propos de ce nouvel impôt sur l'énergie que le premier ministre et lui-même, à la Chambre et aux réunions des premiers ministres, ont dit vouloir imposer. Le premier ministre a déjà reconnu, bien avant la présentation du budget, que des fonctionnaires s'occupaient de consulter l'industrie pétrolière sur la forme que prendrait cet impôt visant à l'autonomie énergétique annoncé dans le budget d'hier soir. Les fonctionnaires du ministre n'ont pas demandé aux Canadiens à faibles ou moyens revenus s'ils souhaitaient une majoration de la taxe d'accise sur l'essence. Ils ne leur ont même pas demandé s'ils en aimaient la forme ou ce qu'ils avaient à proposer quant à sa forme. Les fonctionnaires du ministre n'ont pas demandé aux travailleurs du pays s'ils souhaitaient une hausse des primes d'assurance-chômage ni même ce qu'ils en pensaient.

Dans son exposé d'hier soir, le ministre des Finances n'a pas exposé sa conception du secret du budget. Il n'a même pas abordé la question, mais dans sa façon de procéder, il utilise des définitions différentes du secret et de la consultation selon qu'il s'agit de discuter d'impôts qui intéressent les sociétés pétrolières multinationales ou de consulter la population sur des mesures qui touchent directement chaque contribuable canadien. Je prétends que c'est mal interpréter le secret du budget. Je crois, pour ma part, qu'il serait bon que la Chambre abandonne ses idées traditionnelles à ce propos. Je pense qu'elles sont dépassées et qu'elles ne permettent pas de discuter vraiment comme il se doit des mesures budgétaires. Il faudrait que le gouvernement laisse plus de latitude pour les parties du budget qui importent vraiment à tous les Canadiens.

Budget—M. Gray

Cela signifierait que l'exposé budgétaire présenterait des propositions à la Chambre en lui permettant de les modifier à la suite d'interventions que les députés et les Canadiens en général pourraient faire au cours d'audiences, non pas en comité plénier, mais devant un comité parlementaire, après la présentation du budget. Je pense que c'est cette façon de procéder que nous devrions adopter pour rendre le budget moins confidentiel, pour faire en sorte qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures, qu'il n'y ait pas une norme pour les amis du ministre, les amis du gouvernement, les sociétés pétrolières multinationales, et une autre pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

Une voix: Aller dire cela à Bronfman.

M. Gray: Le budget s'attaque essentiellement au gagne-petit. S'il décide de fumer une cigarette ou de prendre un verre pour se consoler de ce budget conservateur, le gagne-petit subira encore une fois les conséquences injustes du budget. Il les subira aussi chaque fois qu'il achètera de l'essence. Il les subira chaque fois qu'il se fera livrer du mazout pour chauffer sa maison.

Au début de mon discours, j'ai déclaré que les conservateurs ressemblaient aux rois de France, les Bourbon, parce qu'ils n'apprennent rien et ne se rappellent rien. Je pense cependant que les Canadiens à revenus faibles et moyens et leur famille se rappelleront ce budget de misère des conservateurs, et que les conséquences négatives de ce budget leur apprendront à ne plus jamais faire confiance aux conservateurs au moment des élections. Ce que les conservateurs auraient dû présenter hier soir, c'est un budget capable de contenir l'inflation, de renforcer l'économie et de créer plus d'emplois pour les Canadiens cette année, l'année prochaine et au cours des années à venir. Au lieu, ce budget impose aux Canadiens une hausse du coût de la vie, des prix plus élevés pour les aliments, une hausse du taux de chômage et le marasme économique, en même temps que des prix plus élevés pour l'essence et le mazout et une augmentation des impôts.

Dans son discours, le ministre des Finances a repris les paroles de sir Wilfrid Laurier qui avait déclaré que le XX^e siècle appartiendrait au Canada. J'affirme à la Chambre que le XX^e siècle devrait appartenir au Canada et que, surtout à cause des efforts fournis par les gouvernements libéraux, on peut dire de façon générale qu'il a appartenu aux Canadiens jusqu'ici, mais qu'il cessera de leur appartenir si les mesures défavorables et négatives contenues dans ce budget conservateur sont appliquées.

Des voix: Bravo!

● (1630)

M. Gray: Par conséquent, monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le député d'Outremont (M. Lalonde):

Que tous les mots après «Que» soient supprimés et remplacés par ce qui suit:

la Chambre blâme le gouvernement d'avoir présenté un budget qui accablait injustement et inutilement les Canadiens à faibles et moyens revenus de prix plus élevés pour l'essence et le mazout ainsi que d'une hausse d'impôts.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Olivier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.